



LABOHEME - 25 Route du Vieux Domaine - 18100 VIERZON
Tel 02 48 51 36 77 - Fax 02 48 71 96 15
Internet <http://www.huile.com>
Email info@labo-heme.com

Crée le 20 Octobre 2014

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom commercial : Huile essentielle de Clou de Girofle

Nom botanique : *Eugenia aromaticum*

Code produit : BHG060

Emploi de la substance/ de la préparation : Substance parfumante et/ou aromatisante

Producteur/fournisseur: LABOHEME - 25 Route du Vieux Domaine - 18100 VIERZON
Tel 02 48 51 36 77 - Fax 02 48 71 96 15
Internet : <http://www.huile.com>
Email : info@labo-heme.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- R36 : Irritant pour les yeux
- R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R65 : NOCIF - Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature du produit : Huile essentielle

CONSTITUANT	N° CAS	NOM INCI CEE
Eugenia aromaticum	84961-50-2	EUGENIA CARYOPHYLLUS BUD OIL

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau : Se laver à grande eau, et changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin

Contact avec les yeux : Laver à grande eau pendant 10 minutes. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter le médecin.



Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin
Inhalation :	Placer le sujet au repos au grand air. Consulter immédiatement un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre.

Moyens d'extinction utilisables : Extincteurs à mousse ou à halogènes.

Moyens d'extinction déconseillés : Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Méthode particulière de protection dans la lutte contre l'incendie : Eviter de respirer les vapeurs dégagées.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles : Eloigner toute source potentielle d'inflammation, aérer les locaux, ne pas fumer

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage /récupération : Les petits débordements peuvent être absorbés avec des chiffons ou de la sciure de bois, évacués avec de l'eau, dégraissés avec des produits sodiques. Les débordements plus importants peuvent être pompés

7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

Manipulation :

- Ventilation conseillée des locaux de stockage et de préparation
- Éviter de fumer dans les lieux où les produits sont stockés et manipulés
- Manipuler avec prudence pour éviter toute souillure.

Stockage :

- Stocker à l'abri de la chaleur, la lumière dans des récipients fermés, secs et sous azote si possible et si nécessaire.
- Eviter les écarts de température trop importante. Stocker en zone tempérée.
- Eviter les vides de remplissage

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Protection respiratoire : Locaux bien aérés
Protection des mains : Porter des gants
Protection des yeux : Port de lunettes recommandé
Protection du corps : Port de vêtements de travail



9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Liquide
Couleur :	Jaune à brun clair
Odeur :	Epicée, caractéristique de l'eugénol
Densité à 20°C :	1.042 – 1.063
Point d'éclair :	+ 120°C
Solubilité dans/miscibilité :	Huile

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Pas de modifications significatives de la composition dans le temps
Produits de décomposition :	Aucun(es) dans des conditions normales.
Conditions à éviter :	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.
Matière à éviter :	P.V.C.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Effet par ingestion :	Non déterminé
Effets par contact avec la peau :	Non déterminé

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Précautions : Éviter les rejets dans l'environnement (les eaux de surface, égouts, eaux souterraines ainsi que dans l'air et le milieu naturel). Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Respecter les réglementations nationales et régionales en vigueur.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

- La réutilisation des emballages vides est déconseillée.
- Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

RISQUES :

- | | |
|---|---|
| - R36 : Irritant pour les yeux | - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires |
| - R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. | - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée |
| - R65 : NOCIF - Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. | - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux |

**CONSEILS DE PRUDENCE :**

- S24 : Eviter le contact avec la peau.
- S37 : Porter des gants appropriés.
- S62 : En cas d'ingestion, ne pas vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

Prévention :

- P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aéro sols.
- P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
- P333 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée
- P313 : Consulter un médecin
- P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
- P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P331 : NE PAS faire vomir.

Stockage :

- P405: Garder sous clef

Elimination :

- P501 : Eliminer le contenu/récipient dans un centre agréé.

16. AUTRES INFORMATIONS

La présente fiche de données de sécurité complète la fiche technique mais ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les renseignements sont donnés de bonne foi sur la base de l'état actuel des connaissances du produit.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que l'usage pour lequel il a été prévu
